

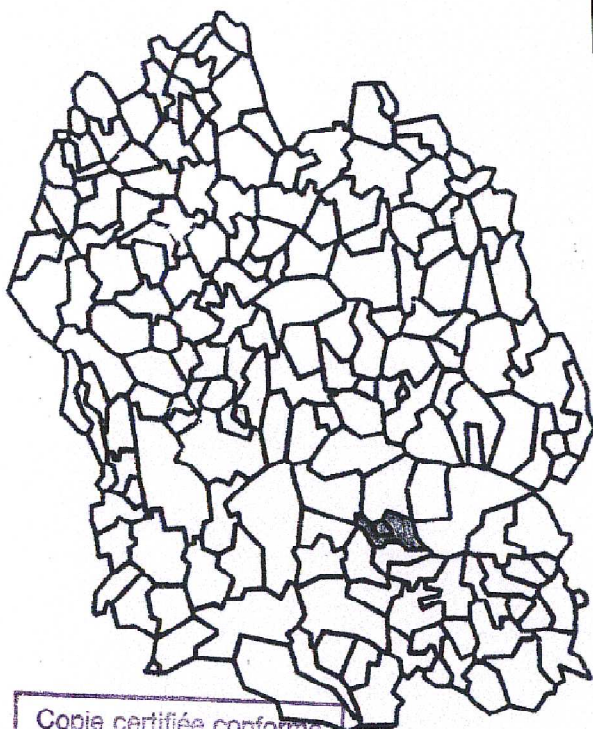
Prefecture de La Lozère
Direction départementale de l'Equipement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

P.P.R.

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA LOZERE

LE 23 MARS 2000



COMMUNES

DE BEDOUES

ET DE COCURES

Vu et Annexé à l'Arrêté
Préfectoral N° 00-567 du 03 AVR 2000
Le Préfet

Alain WEIL

Copie certifiée conforme
Pour le Préfet et par délégation



Attaché Chef de Bureau

Marie-Claire VIOULAC

L'ensemble de ces documents issus ou sous forme de fichiers informatiques, ou sous forme d'ouvrages imprimés, ne sont que des documents d'information. Seuls les documents papier originaux annexés aux dossiers PPR approuvés, consultables en mairie, à la direction départementale de l'équipement ou à la préfecture, sont les documents de référence opposables aux tiers.

**PROJET DE
DELIMITATION**

**PLAN DE CARTOGRAPHIE
DES ZONES INONDABLES**

2/1

LEGENDE DU PLAN DE CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES

-  Limite du champ d'inondation du Tarn pour le débit de référence centennal
-  Délimitation d'une bande de précaution à respecter en bordure des axes de ruissellement périurbains
-  Aléa inondation très fort
-  Aléa inondation fort
-  Aléa inondation modéré
-  Zone affectée par la crue de septembre 1965 (Source enquête publique)
-  Résurgence
-  Secteurs inondables par des eaux de ruissellement en provenance d'une résurgence
- 560,70 Cote simulée de la crue centennale au droit de chaque profil en travers
-  Position des laisses de la crue de 1994
- X X X X Limite des zones d'implantation de campings

(Aléa inondation très fort, fort et modéré correspondant aux zones naturelles non urbanisées ou peu urbanisées et peu aménagées à préserver)

Aucun repère n'a pu être relevé sur le terrain. Cependant, la consultation des archives de la D.D.E. Lozère a permis de retrouver les limites, en plan, du champ d'inondation de la crue du 25 septembre 1965. Le recoupement de ces limites avec les profils en travers du lit de la rivière a permis de reconstituer sommairement le repérage altimétrique de la crue sur la zone d'étude.

Echelle du Plan : 1/2500

Préfecture de la Lozère
Direction Départementale de l'Équipement de la Lozère

Limite du champ d'inondation du Tarn

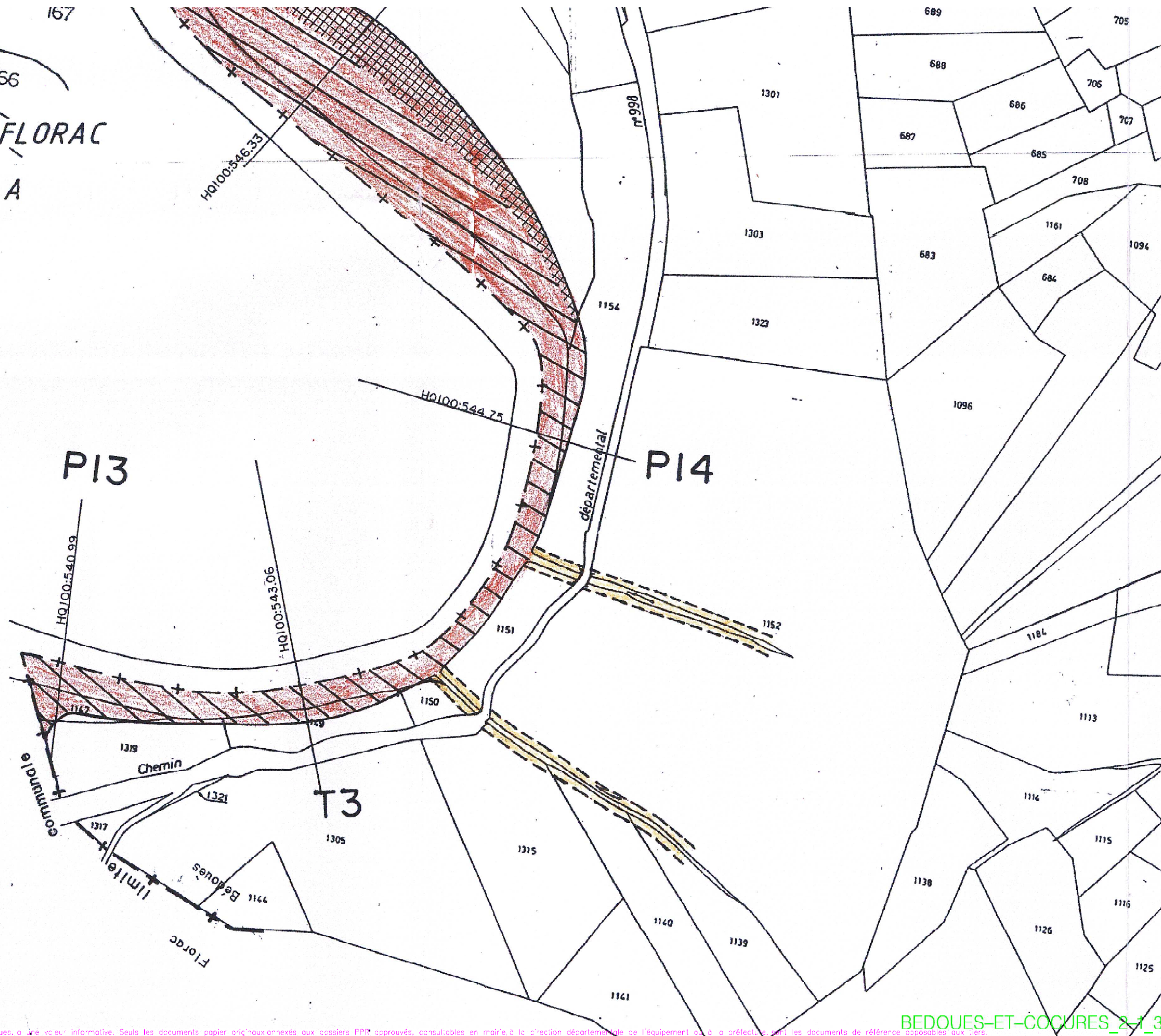
Document graphique établi sur la base des résultats de l'étude de cartographie des zones inondables réalisée par le CETE MEDITERRANEE en Août 1995

L'ensemble de ces documents issus ou sous forme de fichiers informatiques, a une valeur informative. Seuls les documents papier originaux annexés aux dossiers PP approuvés, consultables en mairie, à la direction départementale de l'équipement ou à la préfecture, sont les documents de référence opposables aux tiers.

Village
167
166
1094
1089
147
1351
123
1123
Voie
Commune de FLORAC
Section A

Cote de la ligne d'eau centennale
du Tarn

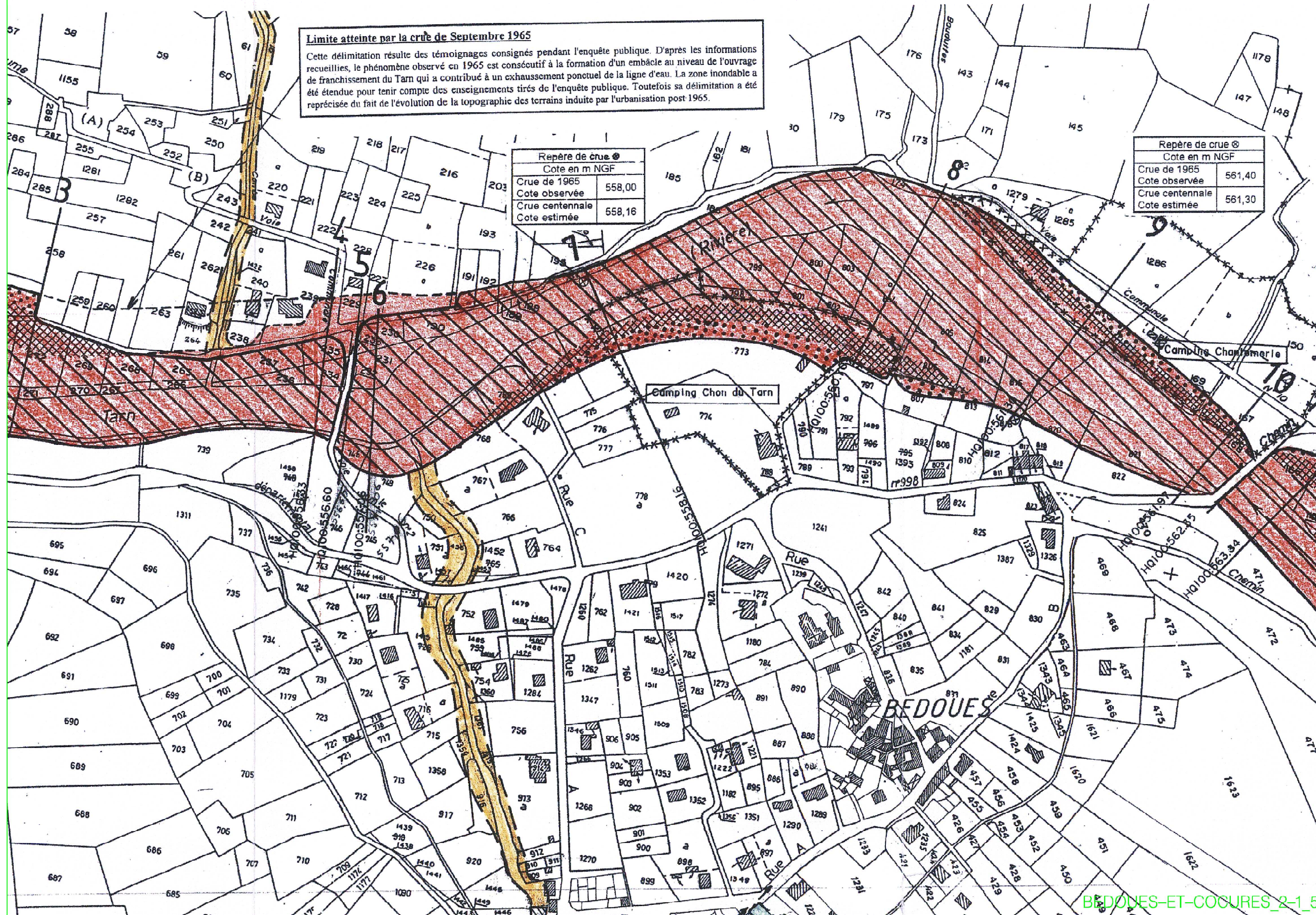
Position Profil	Position Abscisse (m)	Niveau d'eau pour Q ₁₀₀
P13	-1290	540.99
T3	-1120	543.06
P14	-870	544.75
T2	-530	546.33
T1	-330	547.68
P0	0	549.99
P1	308	552.02
P2	534	553.31
P3	760	554.68
P4	1004	556.33
P5	1028	556.60
P6	1049	557.06
P7	1247	558.16
P8	1531	560.70
P9	1681	561.30
P10	1829	561.97
P11	1859	562.35
P12	1897	563.34
P13	2057	564.18
P14	2259	565.09
P15	2495	566.60
P16	2705	567.88
P17	2911	569.61
P18	3007	571.12
P19	3131	574.69
P20	3206	575.15
P21	3306	576.25
P22	3466	576.82
P23	3604	578.93





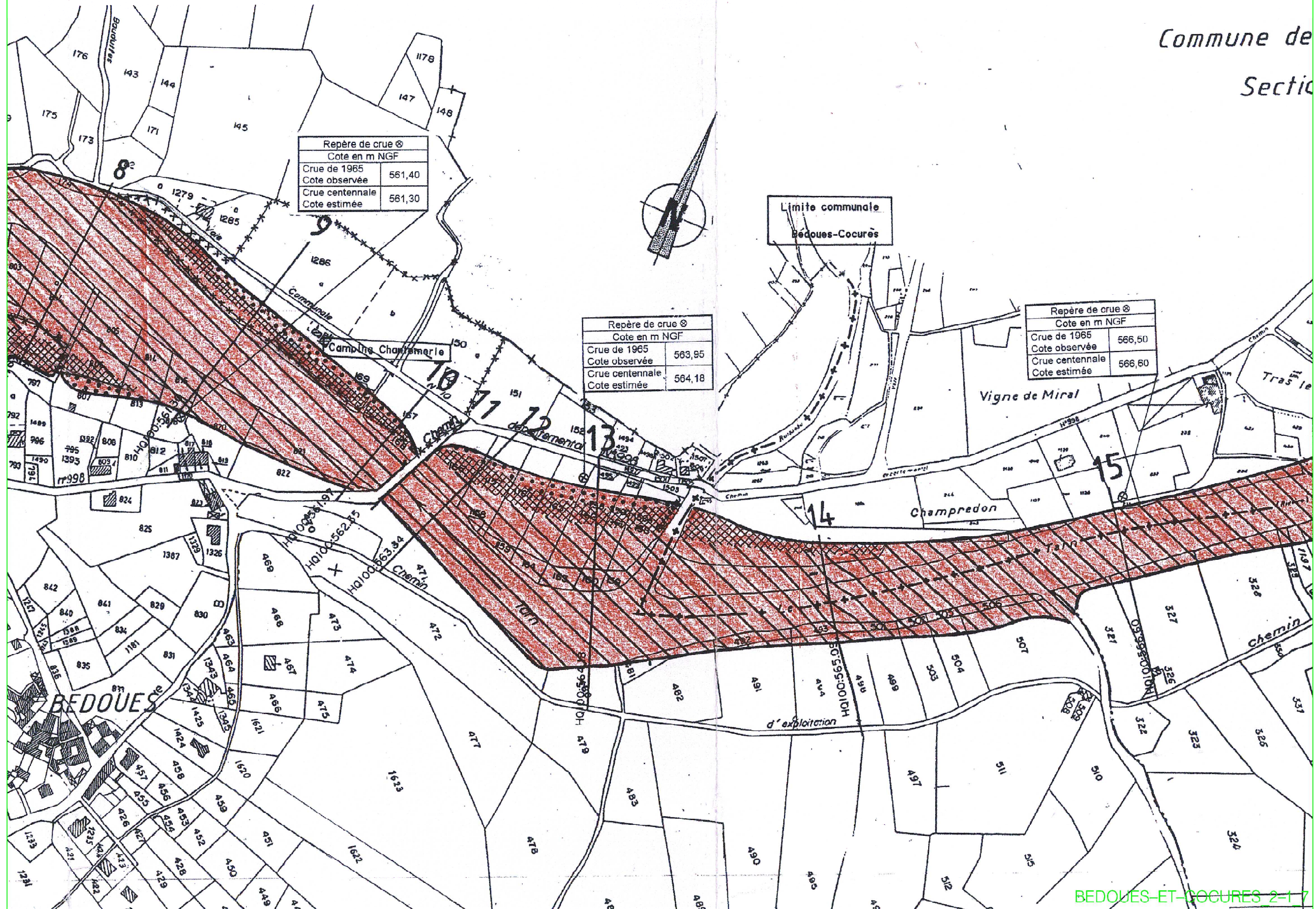
Repère de crue ☒	
Cote en m NGF	
Crue de 1965 Cote observée	549,40
Crue centennale Cote estimée	549,99

BEDOUES-ET-COCURES 2-1 4



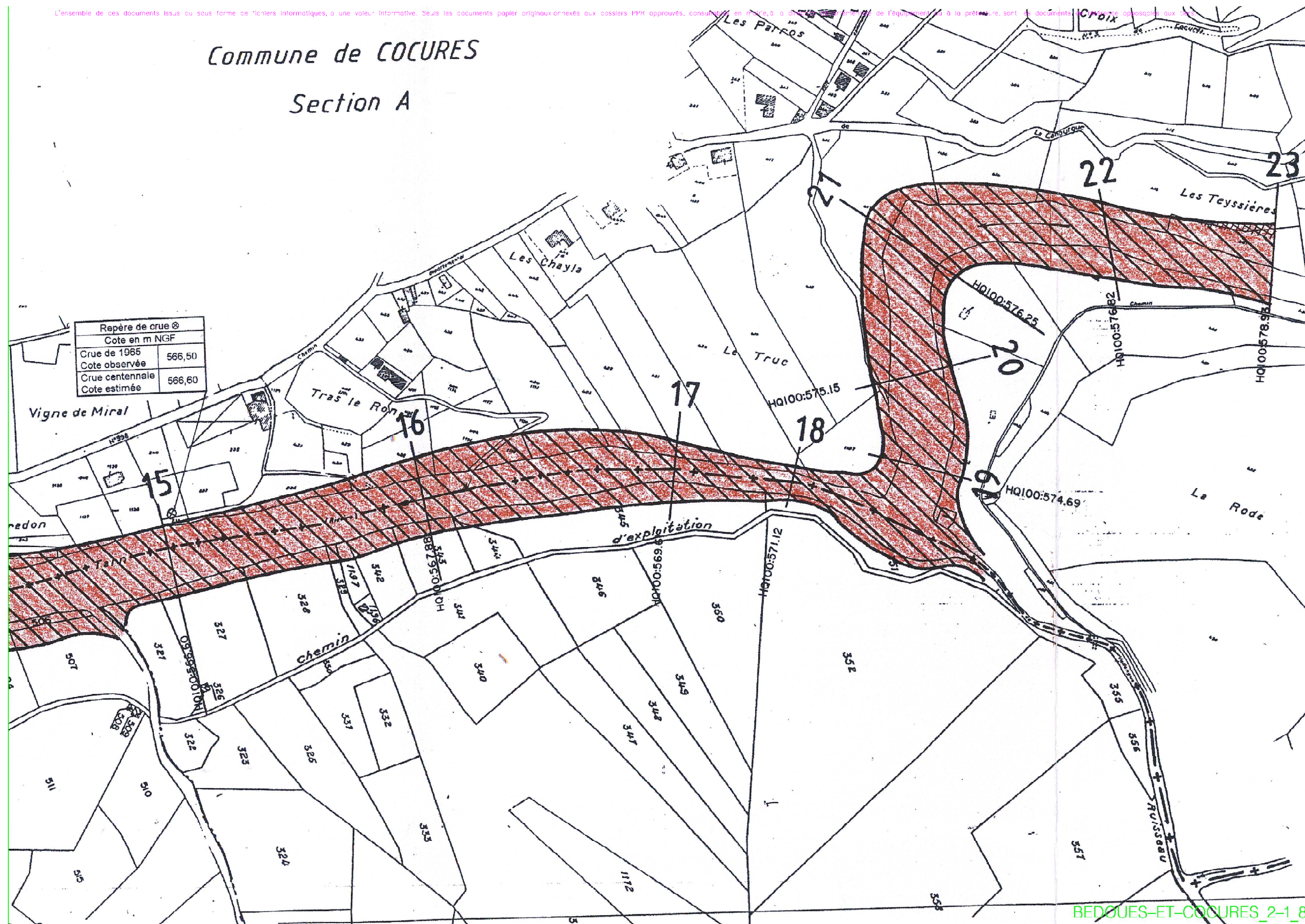
BEDOUES-ET-COCURES 2-1-6

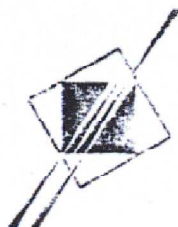
Commune de
Section



Commune de COCURES

Section A

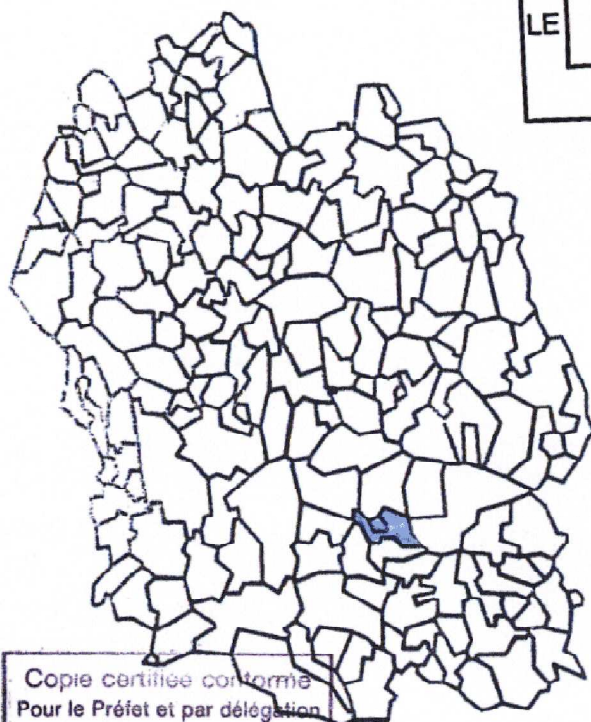
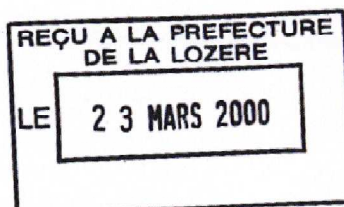




Prefecture de La Lozère
Direction départementale de l'Equipement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

P.P.R.



COMMUNES
DE BEDOUES
ET DE COCURES

Copie certifiée conforme
Pour le Préfet et par délégation

Luiché, Chef de Bureau



Marie-Claire VIOULAC

Vu et Annexe à l'Arrêté
Préfectoral N° 00-564 du
Le Préfet 03 AVR 2000

Alain WEIL

PROJET DE
DELIMITATION

**PLAN DE CARTOGRAPHIE
DES ZONES INONDABLES**

2/2

L'ensemble de ces documents issus ou sous forme de fichiers informatiques,
a une valeur informative. Seuls les documents papier originaux
annexés aux dossiers PPR approuvés, consultables en mairie,
à la direction départementale de l'équipement ou à la préfecture,
sont les documents de référence opposables aux tiers.

BEDOUES-ET-COCURES_2-2_9

LEGENDE DU PLAN DE CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES

- Limite du champ d'inondation du Briançon et de l'Idole pour le débit de référence centennal
- Délimitation d'une bande de précaution à respecter en bordure des axes de ruissellement périurbains
-  Aléa inondation très fort (Aléa inondation très fort, fort et modéré correspondant aux zones naturelles non urbanisées ou peu urbanisées et peu aménagées à préserver)
-  Aléa inondation fort
-  Aléa inondation modéré
- 702,57 Cote simulée de la crue centennale au droit de chaque profil en travers
- ⊗ Position des laisses de la crue de 1994

Echelle du Plan : 1/2500

Cote de la ligne d'eau centennale du Briançon

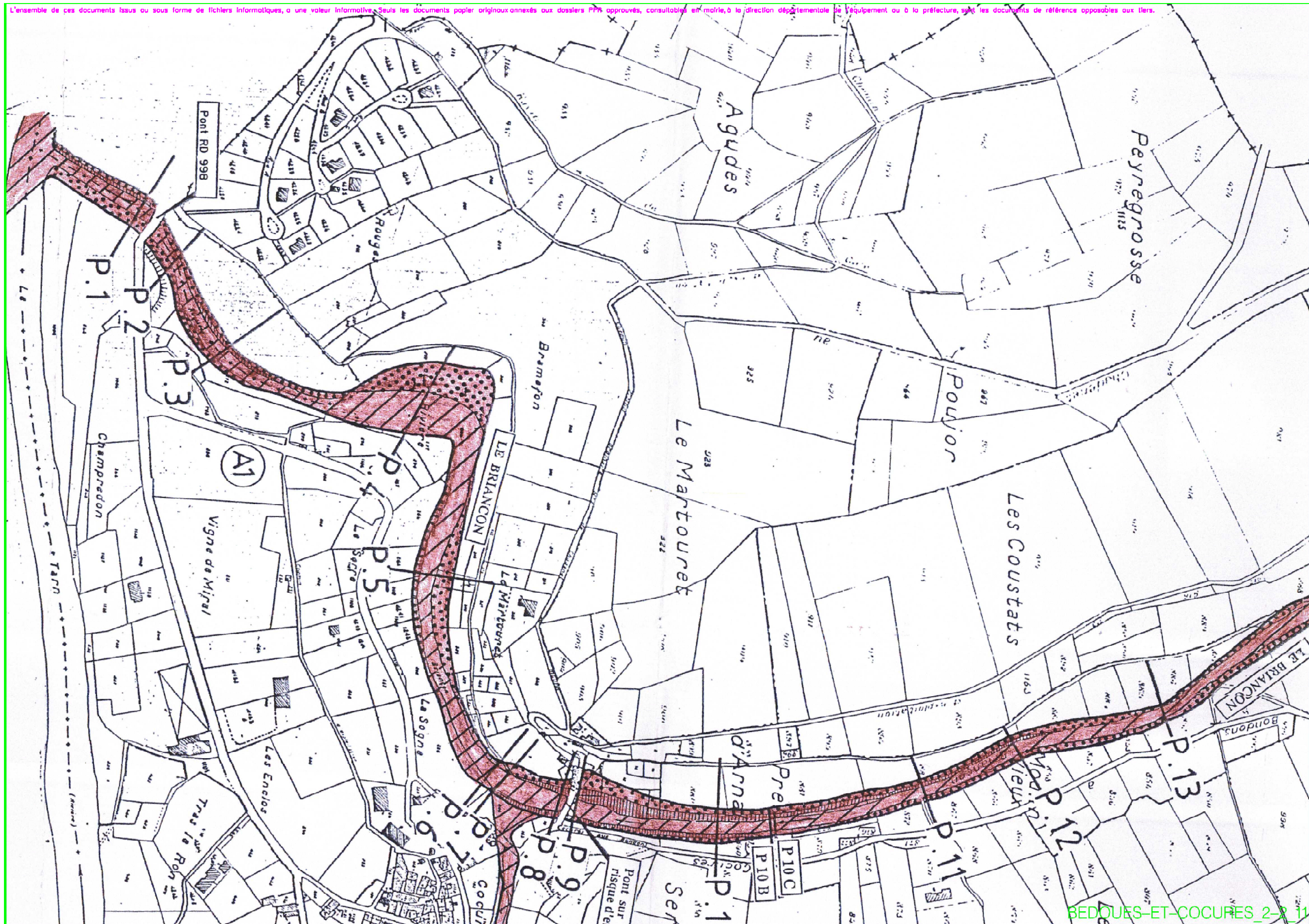
Position Profil	Position Abscisse (m)	Niveau d'eau pour Q ₁₀₀
P1	0.00	563.49
Pont RD 998	15.00	563.25
P2	50.00	564.02
P3	136.25	565.16
P4	313.75	566.64
P5	486.25	572.71
P6	658.75	573.68
P7	670.00	576.55
P8	717.50	577.27
Pont VC Av	725.00	577.24
Pont VC Am	728.00	577.62
P9	732.50	577.78
P10	850.00	578.80
P10b	892.50	578.32
P10c	895.00	579.45
P11	1020.00	581.15
P12	1105.00	582.37
P13	1225.00	584.68
P14	1392.50	587.84
P14b	1420.00	583.41
P14c	1422.50	589.85
P15	1465.00	590.53
P15b	1517.50	590.96
P15c	1606.25	591.25
P16	1625.00	593.45

Préfecture de la Lozère
Direction Départementale de l'Équipement de la Lozère

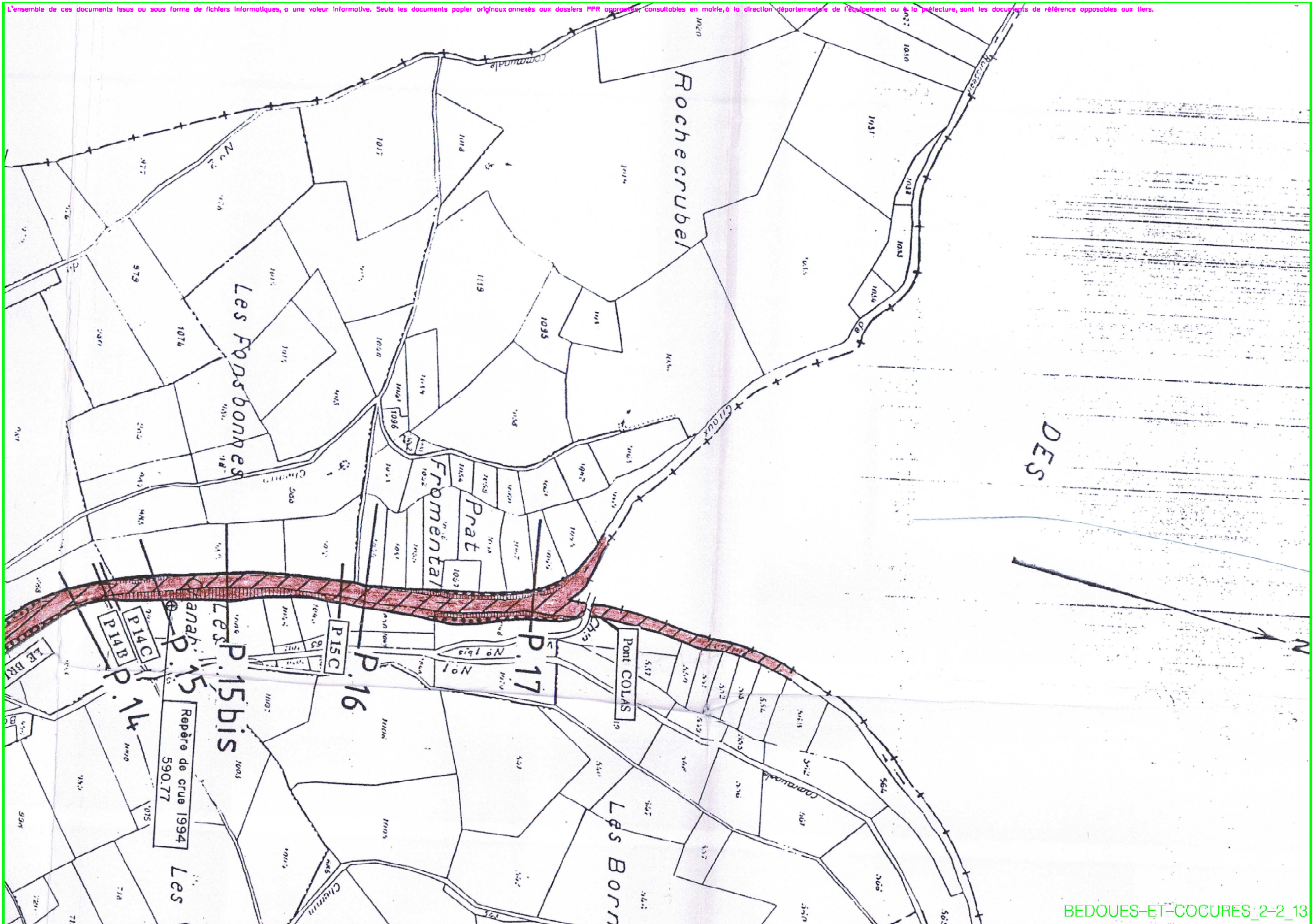
Limite du champ d'inondation du Briançon et de l'Idole

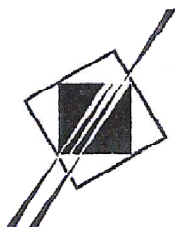
Document graphique établi sur la base des résultats de l'étude de cartographie des zones inondables réalisée par le CETE MEDITERRANEE en Août 1995

L'ensemble de ces documents issus ou sous forme de fichiers informatiques, ou une version informatique, seuls les documents papier originaux annexés aux dossiers PPR approuvés, consultables en mairie, ou la direction départementale de l'équipement ou à la préfecture, sont les documents de référence opposables aux tiers.





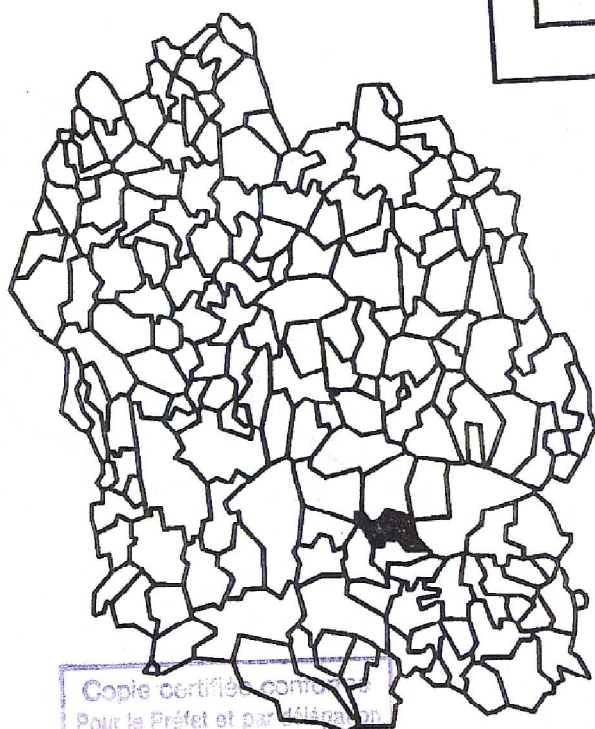
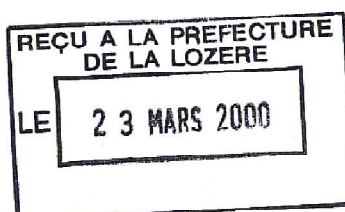




Prefecture de La Lozère
Direction départementale de l'Equipement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

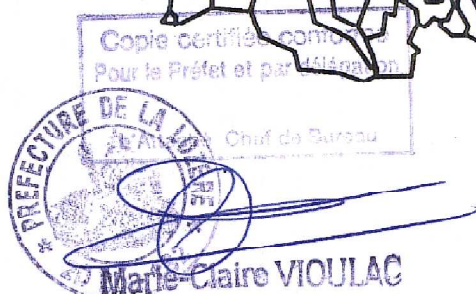
P.P.R.



COMMUNES

DE BEDOUES

ET DE COCURES



Vu et Annexé à l'Arrêté
Préfectoral N°00-S67 du 03 AVR 2000
Le Préfet

Alain WEIL

PROJET DE DELIMITATION	PLAN DE CARTOGRAPHIE	2/3
-----------------------------------	---------------------------------	------------

L'ensemble de ces documents issus ou sous forme de fichiers informatiques,
à une valeur informative. Seuls les documents papier originaux
présentés aux dossiers PPR approuvés, consultables en mairie,
à la direction départementale de l'équipement ou à la préfecture,
sont les documents de référence opposables aux tiers.

BEDOUES-ET-COCURES_2-3_14

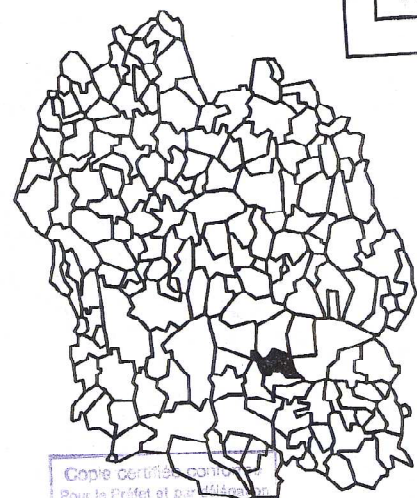
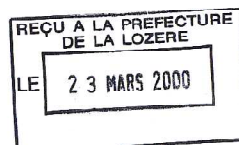


Préfecture de La Lozère
Direction départementale de l'Équipement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

P.P.R.

14



COMMUNES DE BEDOUÈS ET DE COCURES

Vu et Annexé à l'Arrêté
Préfectoral N°00-567 du 03 AVR 2000
Le Préfet

Alain WEIL

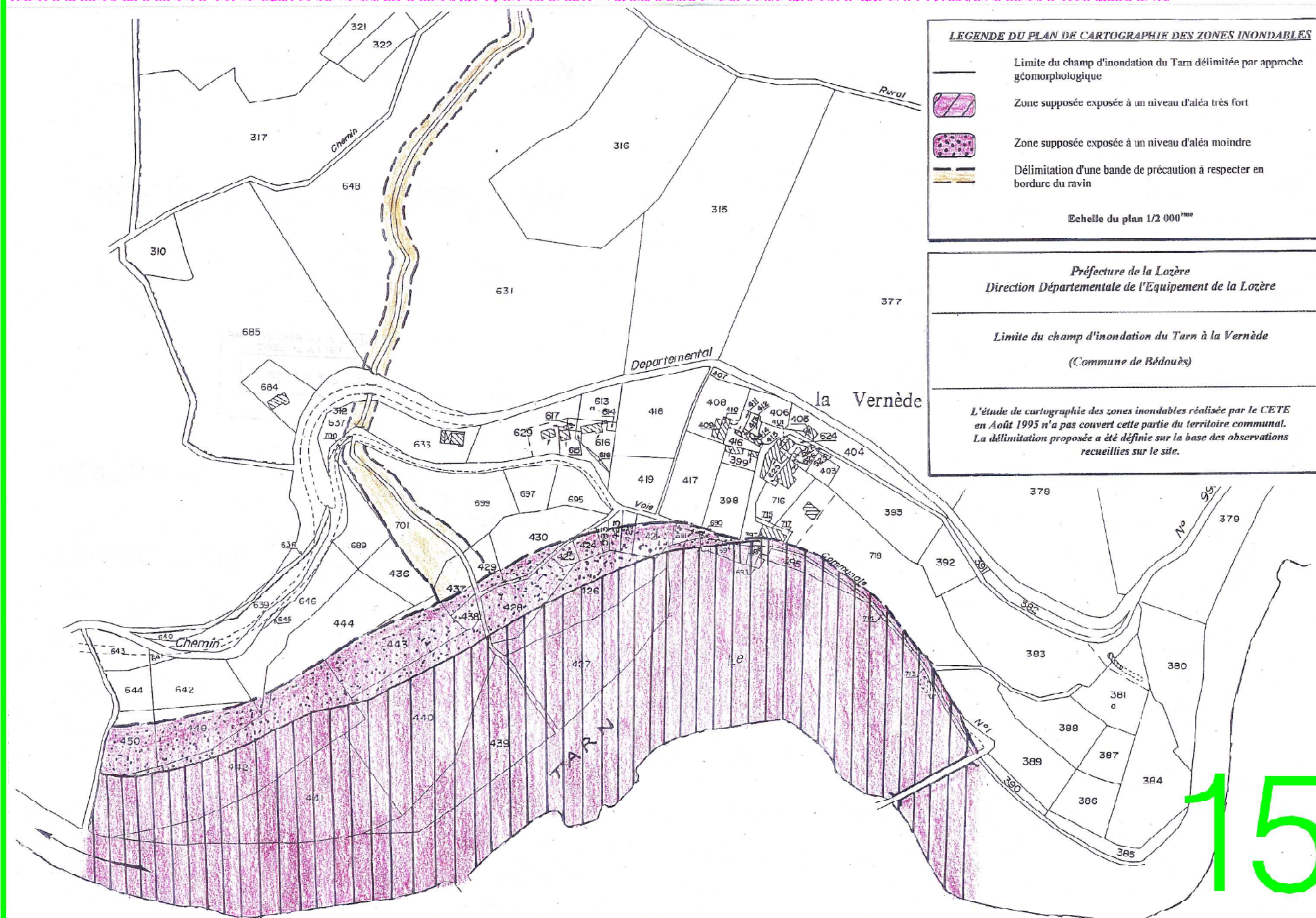


PROJET DE DELIMITATION	PLAN DE CARTOGRAPHIE	2/3
---------------------------	-------------------------	-----

L'ensemble de ces documents issus ou sous forme de fichiers informatiques, a une valeur informative. Seuls les documents papier originaires annexés aux dossiers PPR approuvés, consultables en mairie, à la direction départementale de l'équipement ou à la préfecture, sont les documents de référence opposables aux tiers.

BEDOUÈS ET COCURES_2_3_14

L'ensemble de ces documents issus ou sous forme de fichiers informatiques, a une valeur informative. Seuls les documents papier originaires annexés aux dossiers PPR approuvés, consultables en mairie, à la direction départementale de l'équipement ou à la préfecture, sont les documents de référence opposables aux tiers.



LEGENDE DU PLAN DE CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES

- Limite du champ d'inondation du Tarn délimitée par approche géomorphologique
- Zone supposée exposée à un niveau d'aléa très fort
- Zone supposée exposée à un niveau d'aléa moindre
- Délimitation d'une bande de précaution à respecter en bordure du ravin

Echelle du plan 1/2 000^{ème}

Préfecture de la Lozère
Direction Départementale de l'Équipement de la Lozère

Limite du champ d'inondation du Tarn à la Vernède
(Commune de Bedouès)

L'étude de cartographie des zones inondables réalisée par le CETE en Août 1995 n'a pas couvert cette partie du territoire communal. La délimitation proposée a été définie sur la base des observations recueillies sur le site.

15

BEDOUÈS ET COCURES_2_3_15

